Histoires & Légendes

Au Moyen Âge, Maurens était une châtellenie dépendant de celle de Bergerac. Le château de Maurens, qui appartenait à Marguerite de Bergerac, a été acquis par Guillaume de Nogaret pour le compte du roi de France. En 1310, Isabelle de Levès cède le château pour 3 ans au roi d'Angleterre. En 1344, le château est donné au comte de Périgord.

A découvrir

Le Menhir de Lacoste

Le Menhir de Lacoste, ou rocher pointu de Lacoste, est un rocher de forme triangulaire.
Sa hauteur est de 1,82 m au-dessus de la terre et sa largeur de base est également de 1,82 m. Le poids du monument, pour la partie visible seulement, serait d'1 tonne.
Son origine reste inconnue ! En 1941, M. Bouyssou, propriétaire du menhir, fit une fouille pour en connaitre la profondeur. Il creusa 1 mètre sans atteindre la fin de la pierre. Il constata que la partie enterrée avait les deux côtés parallèles. Le menhir a donc une hauteur d'au moins 2,82 m.



L'église Notre-Dame-de-l'Assomption

L'église Notre-Dame-de-l'Assomption a succédé à une autre église plus ancienne.
L'un de ses vitraux, représentant l'archange saint Michel terrassant le démon, est signé de Gustave Pierre Dagrant.

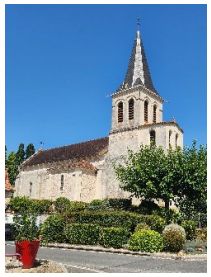

Cours d'eau et sources

La commune est traversée par le ruisseau du même nom : le Maurens. Elle est arrosée par le ruisseau de Ladoux et bordée au sud sur plus de deux kilomètres par son affluent le Gaillardet.
Long de 800 m, le ruisseau souterrain des Bardicales est un site naturel de spéléologie.
La source de Ladoux alimente une dizaine de communes en eau potable.
On peut aussi dénombrer 7 cluzeaux, des souterrains-refuges.



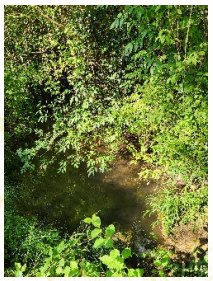

Maurens
Boucle de Lagudal



pédestre

VTT

équestre

Cette boucle traverse plusieurs hameaux qui composent le village de Maurens et vous permet de découvrir des anciens corps de ferme, maisons fortes en pierre et séchoirs à tabac. Paysage de forêts au sol sablonneux.

Départ : **Panneau d'appel place de la Liberté**
Départ Point GPS Longitude : 0.485380
Départ Point GPS Latitude : 44.935119
Distance : **10.9 km**
Dénivelé : **+ 264**
Temps de parcours : **3h**
Niveau difficulté : **bleu** (facile)
Balisage : **oui** – couleur : **jaune**

Office de Tourisme de Mussidan Villamblard
11 place de la République
Tél : 05.53.81.73.87 – ot.mussidan@gmail.com

CARTE

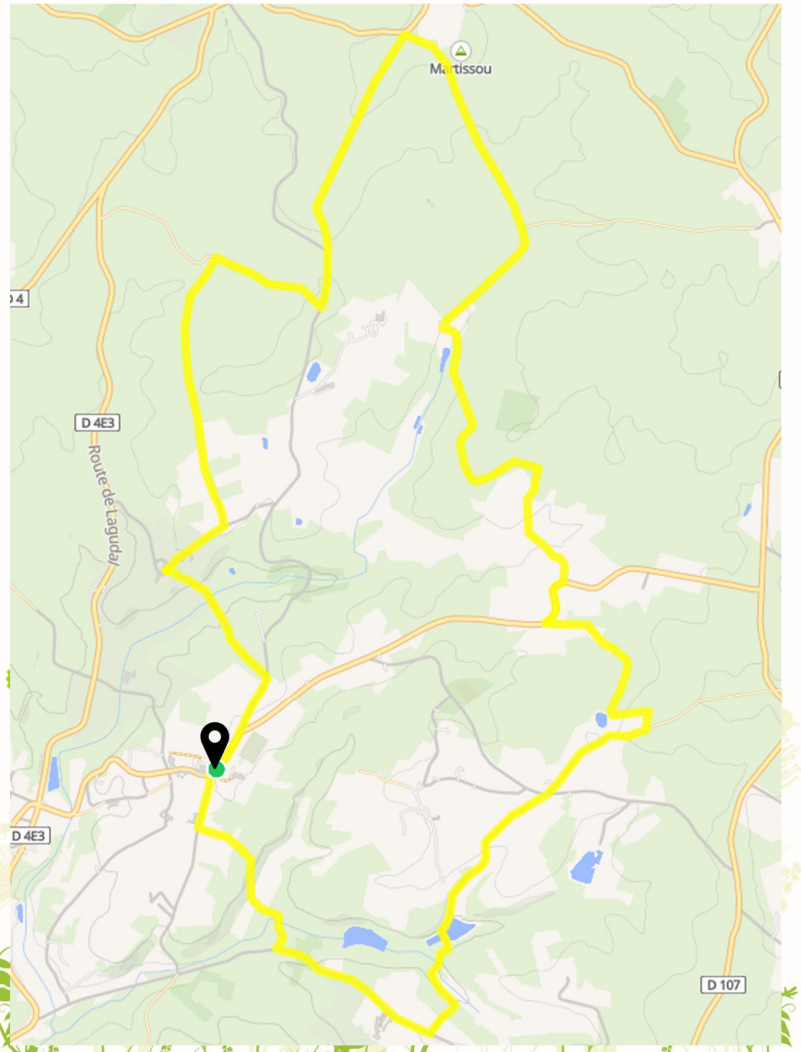

PAS à PAS

1. Face au panneau d'appel, prendre à droite la rue Leyvitour et longer le cimetière et la salle des fêtes. A la patte d'oie à la sortie du village, continuer tout droit. Observez l'ancien séchoir à tabac. 150 m plus loin, prendre le chemin à gauche pour entrer dans les bois. Passer au-dessus d'un ru avant d'entamer une petite montée jusqu'au hameau de Lacoste et de retomber sur une route.

2. L'emprunter sur la droite pendant 200 m et tourner à gauche sur l'impasse du Rocher-Pointu (voir section « A découvrir »). A la sortie du lotissement, cette route se transforme en chemin de castine. Passer devant le verger et continuer tout droit sur un chemin qui se rétrécit et s'enfonce dans les bois (pins et fougères). Après 800 m, retrouvez un chemin de castine. Prendre à droite.

3. 300 m plus loin, au croisement avec la route du Cluzeau, prendre à gauche. Au virage, 100 m plus loin, la quitter et prendre le chemin de castine en face de vous. Au niveau du panneau « Les Martissou », continuer tout droit (laisser le chemin à gauche).
Après 1 km sur une grande ligne droite bordée de pins, au niveau des panneaux de randonnée, continuer sur un chemin de castine à droite. Il alterne entre descentes et montées légères. Continuer toujours tout droit (laisser toujours les autres chemins qui partent à gauche ou à droite).

4. Après 1,5 km, au carrefour, continuer à gauche. 1 km plus loin, prendre à droite au carrefour pour sortir des bois, retrouver une route et arriver au hameau de Leymarie. Après le corps de ferme, au croisement, prendre la route de Leymarie à droite.

5. 200 m plus loin, prendre la petite route à gauche qui se transforme en chemin de castine puis en chemin. Il serpente dans les bois pendant 300 m. Longer et contourner ensuite le parc d'une propriété privée avant d'atterrir sur un chemin de castine à descendre sur la droite.

6. Vous tombez sur l'impasse des 4-Chemins pour traverser les hameaux de Tuilière de Lavergne et Lavergne. A leur sortie, au croisement avec la route de Lavergne, continuer en face. La route se transforme en chemin. Continuer tout droit et longer les champs.

7. Au croisement, continuer à descendre sur la gauche pour arriver à deux étangs privés. Tourner à gauche entre les deux étangs et rentrer dans les bois. En sortir 300 m plus loin et prendre la route du Fieu à droite. Traverser le hameau du Fieu et continuer tout droit. Après 400 m de descente, prendre le chemin à droite qui rentre dans les bois. Il se transforme en chemin de castine pour remonter au bourg de Maurens. Après 800 m, au croisement, prendre la rue de Ladoux à droite et revenir au point de départ.